



COMITE CONSULTATIF MEDIATHEQUE

Compte- rendu de la réunion du 27 novembre 2023

Présents :

Mairie : BARBEROT Julien, ROY Pascale, LABAUNE Benoît

Médiathèque : KERSEN Eloïse, REDOUTEY Claudine,

Bénévoles : BOUILLER Valérie, BRUARD Nicole, CHARLOT Anne-Carole, COULON Aleth, GARNIER Marilyn, HUGUENIN Christine, JOUVEAU Isabelle, KLEIN Marilyn, SEMELET Liliane

Excusés :

Yves GUYEN, BOUTIN Fabienne, LOUVEAU Chantal, MARCOUX Evelyne, SUMKA Marie

Rapporteur :

Pascale ROY

1. Préparation de la nuit de la lecture 2024

Elle aura lieu le 19 et 20 janvier 2024 sur la thématique du corps. Le site de la nuit de la lecture propose une référence de livres à acquérir ou à mettre en exposition si nous les avons déjà.

Les créneaux choisis sont :

- Au moins une nocturne : Vendredi soir public adulte : 20H-22H
 - Séance bien-être, relaxation (30min), ou expression orale, ou expression scénique (conseils lecture à voix haute) : voir contact professeur de français, professeur de yoga, contact BDP
 - Veillée littéraire avec boissons chaudes
 - Livres sur la thématique à disposition
 - Prise de parole si on en a envie
 - « Venez écouter des textes ou partagez les vôtres »
 - Jeu / Quizz sur le corps dans la littérature
 - Lieu : Médiathèque ou MCV
 - Chiliennes pour une soirée cosy, ambiance relaxante, lumières tamisées
- o Samedi après-midi public familial avec goûter : 14H
 - Atelier détente pour enfants : contact professeurs de yoga pour intervention
 - 14H-15H : heure du conte sur le corps 6 ans et + (30min)
 - 15H-16H : heure du conte sur le corps 3-6 ans (30min)

- Atelier slam pour public Ado ?
- Goûter
- Lieu : CAL

2. Modification du règlement intérieur

Dans l'objectif de simplifier le suivi du paiement des cotisations de la médiathèque ainsi que les dépôts en trésorerie, une délibération de 2021 avait instauré un paiement des cotisations valide du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

Ainsi, toute famille souhaitant adhérer à la médiathèque en cours d'année doit s'acquitter d'une cotisation annuelle de 10 € (pour les résidents de la commune) ou 15 € (pour les résidents hors commune) valable jusqu'au 31 décembre de l'année. Il convient d'ajouter que pour les personnes morales (notamment les crèches), le tarif est de 20 €/an.

Ce système montre aujourd'hui ses limites car des familles (ou structures) se présentent à la médiathèque tout au long de l'année et notamment en septembre, à la rentrée scolaire. Le tarif n'est alors pas proratisé en fonction du nombre de mois restants jusqu'à la fin d'année et les familles doivent à nouveau cotiser au mois de janvier N+1.

Par ailleurs, il apparaît que le logiciel de la médiathèque permet un suivi des échéances des adhésions et affiche un message d'alerte lorsqu'une famille qui souhaite emprunter n'est pas à jour de sa cotisation.

Ainsi, il apparaît plus équitable de mettre en place des adhésions valables 1 an, de date à date.

La modification du règlement intérieur sera examinée par le conseil municipal du 8 décembre 2023.

3. Projet de restructuration de la médiathèque

Une réunion de lancement réunissant les élus, la secrétaire générale, Eloise KERSEN, la médiathèque départementale et la DRAC a eu lieu le 20 novembre.

Le projet consiste à faire de la médiathèque un lieu de vie et de convivialité, augmenter les propositions culturelles, créer des espaces modulables, mettre en place des horaires d'ouverture élargis, renforcer le lien avec les partenaires...

Les différentes étapes du PCSES ont été définies, un comité de pilotage et différents comités seront désignés : comité bâtiment, comité collections, comité accueil du public, comité animations culturelles, comité financeurs.

Un sondage pour recueillir l'avis des habitants sur l'existant et leurs souhaits sera diffusé fin décembre.

La prochaine réunion du comité médiathèque aura lieu le mardi 19 décembre 2023 à 19 heures